

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 1er octobre 2018

**CONSEIL DE PARIS**

**Conseil Municipal**

**Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018**

**2018 DEVE 148** Subvention (7.000 euros) au Collectif pour une transition citoyenne pour son projet « Fête des Possibles - Appartement de la Transition ».

**Mme Célia BLAUDEL, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 11 septembre 2018, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'approuver la subvention de la Ville de Paris au Collectif pour une Transition Citoyenne pour son projet « Fête des Possibles - Appartement de la Transition » ;

Sur le rapport présenté par Madame Célia BLAUDEL au nom de la 3ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 7 000 euros est attribuée au Collectif pour une Transition Citoyenne dont le siège social est situé 14 passage Dubail CRID 75010 Paris, pour son projet « Fête des Possibles - Appartement de la Transition ».

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au domaine P711, chapitre 65, nature 65748, fond 71000010 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2018.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**